

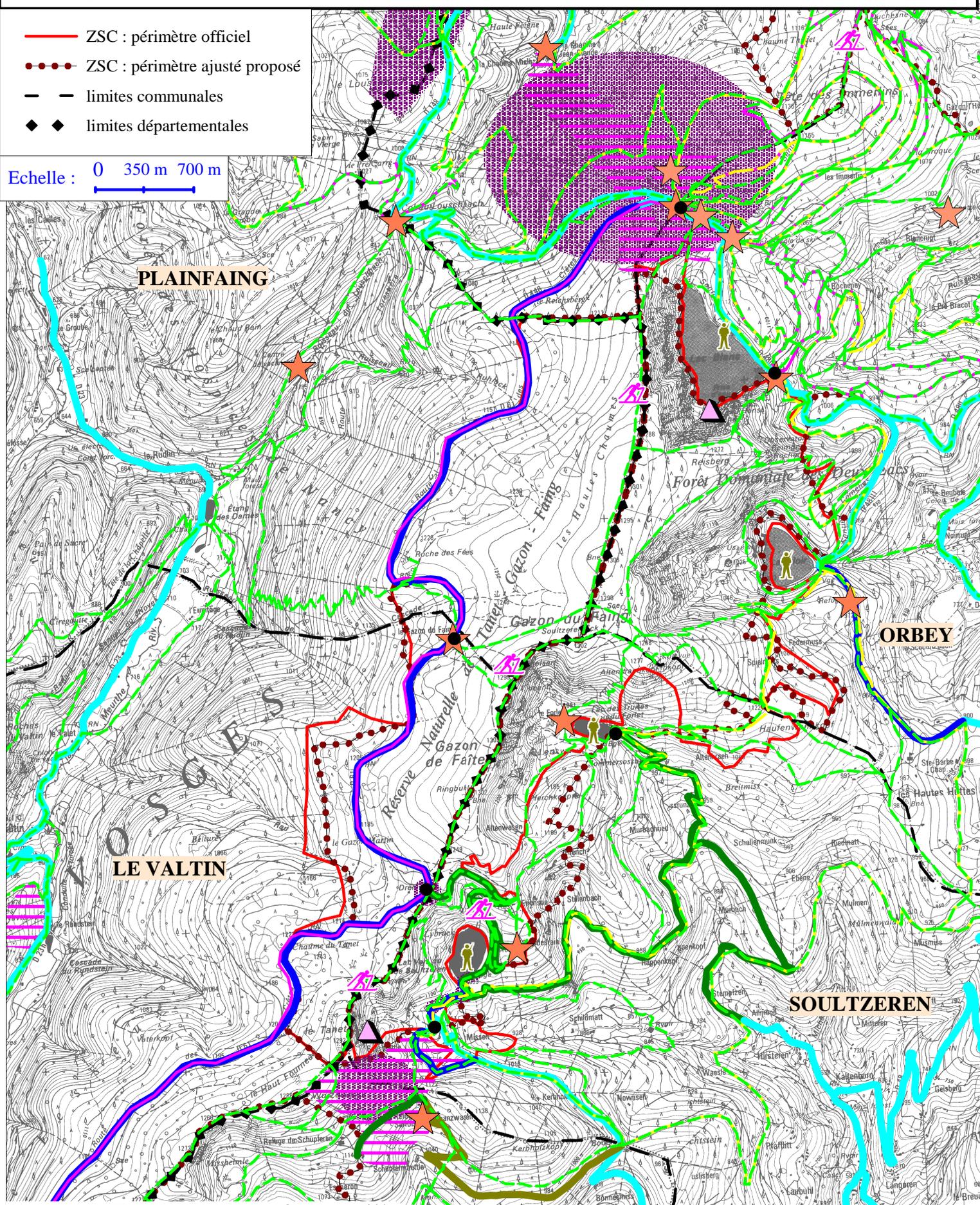


## Activités touristiques : secteur Tanet - Deux Lacs



- ZSC : périmètre officiel
- ZSC : périmètre ajusté proposé
- limites communales
- limites départementales

Echelle : 0 350 m 700 m



## Légende / activités touristiques :

- sites d'accueil identifiés au Schéma d'Aménagement de la Grande Crête
- ★ structure d'accueil
-  projets d'aménagement connus en 2003
-  sentier balisé Club Vosgien
-  sentier balisé VTT
-  pêche
-  site conventionné d'escalade
-  piste de ski de fond damée ou balisée
-  domaine de ski alpin
-  activités diffuses : raquette, ski de fond etc.
-  route ouverte à la circulation motorisée, déneigée
-  route ouverte à la circulation motorisée, non déneigée
-  chemin carrossable ouvert à la circulation motorisée, non déneigé
-  chemin carrossable ouvert à la circulation motorisée, déneigé